

Administration communale de Reckange-sur-Mess

Avis de marché

Procédure : 13 européenne négociée

Type de marché : Services

Date limite de remise des plis : 31/07/2024 11:00

Intitulé : Appel de candidatures : Mission de maîtrise d'oeuvre globale d'architecte de génie civil et de génie technique dans le cadre de l'extension et de la transformation du bâtiment Scolaire Kleesebiert à Reckange-sur-Mess.

Description : Mission de maîtrise d'oeuvre globale de services d'architecte, de génie technique et de génie civil : - pour l'extension et la transformation de l'Ecole Centrale Kleesebiert à Reckange-sur-Mess - pour les aménagements des extérieurs du projet

Critères de sélection : Ne peuvent participer au présent appel de candidatures que les opérateurs économiques qui remplissent les critères minima de participation suivants :

- Chacun des membres du groupement de maîtrise d'oeuvre doit être en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, des impôts et de la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) selon les dispositions légales du pays où il est établi.
- Chacun des membres du groupement de maîtrise d'oeuvre doit pouvoir présenter des attestations de souscription à des assurances responsabilité civile et professionnelle.
- Chacun des membres du groupement de maîtrise d'oeuvre présente un chiffre d'affaires annuel pour les trois derniers exercices supérieur à 2'000'000,00 € (chiffre d'affaires minimal pour chaque année).
- Chacun des membres du groupement de maîtrise d'oeuvre présente les références demandées au point IV.3.2. du bordereau accusant une mission similaire et qui ne seront pas âgés de plus de 10 ans.

Conditions d'obtention du dossier : Les documents et informations sont accessibles sur le portail des marchés publics. Tout échange entre les opérateurs économiques et le pouvoir adjudicateur se fera en phase soumission exclusivement via le portail des marchés publics pmp.lu.

Réception des plis : Toute communication ainsi que la dépose des candidatures se fera exclusivement via le portail des marchés publics.

Autres informations : Il est recouru à une procédure concurrentielle avec phases successives d'exclusion, de sélection et attribution. Conformément à l'article 67 (4) le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur base des dossiers reçus sans négociation.

No. avis complet sur pmp.lu: 2401417

Le collège des bourgmestre et échevins
Carlo Muller, bourgmestre
Christian Tolksdorf, échevin
Marc Ludwig, échevin